

GRILLE D'ANALYSE D'UN CONTRAT DE PROGRAMMATION

MODÈLE DE BASE : 103.200	CONCORDANCE Contrat analysé *	VARIATIONS OBSERVATIONS
IDENTIFICATION ET COORDONNÉES		
IDENTIFICATION DES PARTIES :		
L'INFORMATICIEN :		
LE CLIENT :		
PRÉAMBULE		
A) Description de l'informaticien		
B) Logiciel d'application commerciale		
C) Besoins et exigences du client		
D) Entente sous seing privé		
E) Contrat de gré à gré		

* Si la clause répertoriée dans la colonne « Concordance » comporte une déficience quelconque (voir liste codifiée des déficiences à la fin), nous suggérons d'insérer un astérisque à côté du numéro de la clause répertoriée et d'inscrire cette déficience dans la liste des déficiences apparaissant à la page 9 du présent document.

MODÈLE DE BASE : I03.200		CONCORDANCE Contrat analysé	VARIATIONS OBSERVATIONS
0.00	INTERPRÉTATION		
0.01	Terminologie		
0.01.01	Contrat		
0.01.02	Devis		
0.01.03	Logiciel		
0.01.04	Représentants légaux		
0.01.05	Taux préférentiel		
0.02	Préséance		
0.03	Juridiction		
0.03.01	Assujettissement		
0.03.02	Présomption		
0.03.03	Adaptation		
0.03.04	Continuation ou annulation		
0.04	Généralités		
0.04.01	Délais		
0.04.02	Cumul		

MODÈLE DE BASE : I03.200		CONCORDANCE Contrat analysé	VARIATIONS OBSERVATIONS
0.04.03	Devises canadiennes		
0.04.04	Genre et nombre		
0.04.05	Titres		
1.00	OCTROI		
2.00	CONTREPARTIE		
2.01	Prix convenu		
2.02	Ajustement		
3.00	MODALITÉS DE PAIEMENT		
3.01	Dépôt		
3.02	Solde		
3.03	Intérêt		

MODÈLE DE BASE : I03.200	CONCORDANCE Contrat analysé	VARIATIONS OBSERVATIONS
3.04 Support technique		
4.00 OBLIGATIONS DU CLIENT		
4.01 Information		
4.02 Personne ressource		
4.03 Opérateur		
4.04 Données pour fichier maître		
4.05 Non-sollicitation		
5.00 OBLIGATIONS DE L'INFORMATICIEN		
5.01 Production		
5.02 Documentation		
5.03 Mise en route		
5.03.01 Installation		

MODÈLE DE BASE : I03.200		CONCORDANCE Contrat analysé	VARIATIONS OBSERVATIONS
5.03.02	Formation		
5.03.03	Calendrier de mise en route		
5.03.04	Service téléphonique		
5.04	Support technique		
5.05	Garantie		
5.05.01	Imperfection		
5.05.02	Responsabilité		
6.00	DISPOSITIONS PARTICULIÈRES		
6.01	Droits de propriété		
6.01.01	Droit de propriété réservé		
6.01.02	Code de sécurité		
6.02	Contrat de licence		
6.03	Cession		
6.04	Force majeure		